

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer du 18 mai 2016 : premier bilan des demandes d'autorisations de plantations nouvelles de vignes et priorités pour l'expérimentation

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole s'est réuni le 18 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Jérôme Despey. En début de séance, le président a restitué les échanges de la filière avec Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, lors de leur rencontre du 9 mai dernier. Avec l'ensemble des représentants du Conseil, il s'est de nouveau félicité de l'engagement de l'État aux côtés des professionnels sur le volet de la lutte contre les dépérissements de la vigne, à la fois par un soutien au financement et par la mise en place d'une nouvelle gouvernance associant les professionnels et les pouvoirs publics.

Un point sur les épisodes de gel, subis par certaines régions viticoles à la fin avril, a également été fait. De nombreuses régions sont touchées, mais il est trop tôt pour mesurer les conséquences de ces événements qui seront suivis dans les mois à venir.

Gestion du potentiel viticole : bilan des demandes d'autorisations de plantations nouvelles

Le Conseil a pris connaissance du premier bilan des demandes d'autorisations de plantations nouvelles de vignes déposées via la téléprocédure Vitiplantation. La clôture des demandes était fixée au 17 mai au soir. La situation des dépôts de demandes enregistrées est la suivante : 7 459 dossiers déposés pour 7 780,44 ha de demandes. Ces chiffres bruts correspondent à des demandes qui seront instruites dans les prochaines semaines pour évaluer leur éligibilité. Le nombre d'hectares éligibles sera donc inférieur à ce chiffre initial. À ce stade, et avant l'analyse de l'éligibilité des demandes déposées, 39 zones de limitations régionales pourraient être activées en 2016, plafonnant ainsi les demandes des viticulteurs. Le nombre d'hectares réellement attribuables au 31 juillet 2016 devrait être un peu inférieur à 3 600 ha.

Expérimentation : bilan des projets retenus pour 2016, axes prioritaires de l'appel à projets 2017

Un point d'information sur les projets retenus en matière d'expérimentation et d'appui technique, dans le cadre de l'appel à projets 2016, a été présenté aux membres du Conseil. Sur les 85 projets déposés par la filière viticole pour le volet « expérimentation » (28 au niveau national et 50 au niveau régional), 32 ont été retenus (11 au niveau national, 21 au niveau régional) pour un montant d'aide de 1,33 M€ pour les projets nationaux et de 1 M€ pour les projets régionaux. Pour le volet « élaboration de méthodes et outils d'aide à la décision », 7 projets ont été déposés, 2 retenus pour 278 000 €. Dans le cadre de l'appel à projets sur l'appui technique régionalisé, 6 groupes de producteurs ont été aidés, pour un montant de 32 000 €.

Concernant la filière cidricole, les 2 projets nationaux pluriannuels d'expérimentation déposés sont accompagnés par FranceAgriMer pour un montant global de 160 000 € et les 3 projets régionaux pour un montant de 127 000 €.

Le Conseil s'est également prononcé sur les axes prioritaires de l'appel à projets 2017 en matière d'expérimentation pour les filières viticole et cidricole. En ce qui concerne la filière viticole, la lutte contre les dépérissements de la vigne, reconnue par la filière comme cause nationale, constitue la priorité numéro 1.

OCM vitivinicole : restructuration du vignoble

Le Conseil a donné un avis favorable sur deux projets de décision du directeur général de FranceAgriMer concernant la restructuration et la reconversion du vignoble, notamment sur les conditions d'attribution de l'aide à la restructuration et l'intégration de nouvelles dispositions relatives aux sous-réalisations et aux sanctions en application du nouveau projet de règlement d'application.

Investissements d'avenir : point sur les appels à projets en cours

Un point d'information a été proposé aux membres du Conseil sur le déroulement des différents appels à projets de l'action Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir (P3A), mise en œuvre par FranceAgriMer, dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA) piloté par le Commissariat général à l'investissement (CGI). Concernant la filière viticole, outre les deux projets lauréats en 2015, l'un porté par Kelzyd (limitation des microorganismes dans le moût et le vin par traitement acoustique) et l'autre par Inozy (pilotage de l'état hydrique de la vigne par des capteurs miniatures et peu onéreux basé

sur de la spectrométrie d'impédance électrique), un troisième projet a été sélectionné début 2016, porté par CITF (bras robotisé pour le tri de la vendange).

Pour en savoir plus : [laureatsP3A](#)

Conjoncture vitivinicole mondiale

Un point sur la conjoncture vitivinicole mondiale a été présenté en Conseil, à la suite de la diffusion de ces données par l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV). Les principales évolutions à noter sont les suivantes :

- la taille du vignoble mondial s'élève à 7 534 000 ha en 2015, en légère régression par rapport à 2014. Le vignoble de l'Union européenne a régressé de 0,8 % entre 2014 et 2015. Quant à la superficie viticole chinoise, elle continue de progresser (+ 34 000 ha), confirmant sa place de 2^e vignoble mondial ;
- la production mondiale de vins (274,4 Mhl) a augmenté de 2,2 % en 2015 par rapport à 2014 ;
- la consommation mondiale de vins est stable avec une estimation à 240 Mhl pour 2015 ;
- les échanges mondiaux de vins continuent de progresser en volume (+ 1,8 % avec 104,3 Mhl) et surtout en valeur (+ 10,6 % avec 28,3 Mds €). L'Espagne reste le premier exportateur mondial en volume. À noter, la progression des volumes exportés de l'Espagne, de l'Australie, du Chili et de la Nouvelle-Zélande, alors que l'Allemagne, l'Italie et la France ainsi que, dans une moindre mesure, le Portugal, enregistrent des reculs de leurs exportations en volume.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière viticole sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : [donneesfilieviticole](#)

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
